

AIDE DIRECTE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Département souhaite développer la pratique sportive dans l'ensemble du territoire afin de la rendre accessible au plus grand nombre de Finistériens.

Il souhaite également soutenir l'engagement des bénévoles, qui est indispensable à l'organisation et à l'encadrement de cette pratique, ainsi que l'accession au plus haut niveau de performance des sportifs.

C'est la raison pour laquelle le Département s'engage à participer aux dépenses des associations sportives pour leur fonctionnement à raison de :

- 5 euros par adhérent licencié ;
- 10 euros par adhérent licencié en situation de handicap.

Seuls les adhérents licenciés dans le cadre d'une pratique annuelle régulière sont comptabilisés. Sont exclues les licences délivrées à titre gratuit, journalières ou saisonnières.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute association sportive, régulièrement déclarée, domiciliée dans le Finistère et affiliée à une fédération sportive reconnue par le ministère des Sports.

Pour les associations affiliées à plusieurs fédérations, une seule demande par association est possible.

Ne sont pas concernés :

- les associations sportives scolaires affiliées à l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL qui sont déjà financées par un autre dispositif départemental ;

- les comités sportifs départementaux qui perçoivent déjà une aide au fonctionnement basée sur le nombre de licenciés ;
- les clubs sportifs ayant le statut de société.

COMMENT FORMULER SA DEMANDE ?

La demande peut être transmise au Département accompagnée des pièces jointes au moyen :

- d'un formulaire en ligne, disponible sur le site internet du Département, accessible en scannant le QR Code figurant en bas de cette page, ou ;
- du présent formulaire adressé :
 - par courriel à : sport@finistere.fr
 - par voie postale à :
Département du Finistère
Direction de la culture et du sport
32, boulevard Duplex
29196 Quimper Cedex

En cas de difficulté, vous pouvez joindre la direction au 02 98 76 26 63 ou 02 98 76 23 59.

VOS ENGAGEMENTS DE COMMUNICATION

L'association s'engage à mentionner le soutien du Département en intégrant son logo dans tous ses supports de communication (disponible sur www.finistere.fr/logo).

L'association s'engage à inviter le Département aux événements qu'elle organise.

PIÈCES À JOINDRE

- Relevé d'identité bancaire (sauf si déjà transmis)
- Documents divers que vous souhaitez porter à la connaissance du Département (dossier presse, programme, etc.)
- Tout élément de visibilité intégrant le logo du Département

Pour en savoir plus sur cette aide et retrouver le formulaire en version numérique, scannez ce QR Code :



IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Site internet :

Courriel du référent de la demande :

SIRET (obligatoire)* :

* Vérifier que votre déclaration SIRET est actualisée avec l'adresse du siège de l'association sans quoi le paiement peut être rejeté par le système bancaire.

IDENTIFICATION DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION

Président :

Prénom : Nom :

Téléphone : Courriel :

Secrétaire :

Prénom : Nom :

Téléphone : Courriel :

Trésorier :

Prénom : Nom :

Téléphone : Courriel :

PRÉSENTATION DU PROJET

Discipline sportive			
Fédération d'affiliation			
Nombre de licenciés (hors licenciés en situation de handicap)			
Nombre de licenciés en situation de handicap			

* Le nombre d'adhérents licenciés retenu correspond à celui constaté à la fin de la saison sportive (n-1), ou de l'année civile (n), selon le décompte le plus favorable.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous soussignés, président, secrétaire et trésorier de l'association :

- Certifions exactes les informations du présent dossier ;
- Nous engageons à respecter les principes du contrat d'engagement républicain conformément à la loi du 24 août 2021 ;
- Avons pris connaissance que les données personnelles transmises sont traitées conformément au règlement général de protection des données*.

Président : (signature)	Secrétaire : (signature)	Trésorier : (signature)
----------------------------	-----------------------------	----------------------------

* Les destinataires de ces données sont les services ainsi que les représentants du Département dans le cadre de l'instruction, l'attribution et le suivi de la subvention. En lien avec sa politique sportive, le Département pourra vous informer de ses dispositifs et actions. Vous disposez de droits sur vos données dont le droit d'accès, de rectification et d'opposition. Pour exercer ces droits, contactez le DPO : donnees-personnelles@finistere.fr. L'ensemble des informations relatives à l'utilisation de ces données est disponible sur : www.finistere.fr/politique-de-confidentialite.